

UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

« HOUARI BOUMEDDIENE »

U.S.T.H.B



Analyse démographique

LICENCE 2 en géographie et aménagement de territoire-SEMESTRE 3

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015/2016

Mme: HAMALI. K

II- LES SOURCES DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Toute science repose sur l'observation, sur la collecte de données nouvelles ou le rassemblement de données disponibles ,et analyse.

La démographie n'échappe pas à la règle : il n'est pas de démographie sans chiffres ni de chiffres sans systèmes d'informations, sans sources de données ni méthodes de collecte.

Pour connaître l'effectif d'une population, il y a pas un moyen privilégie, comme le recensement.

A cote il y a d'autre moyens de connaissance des faits démographiques, qui sont moins globaux mais permettent d'obtenir d'autres informations que celles données par le recensement (registres de l'état civil, les enquêtes.).

- 1) Les systèmes d'enregistrement continu, dont les plus connus sont l'état civil, le registre de population (sorte d'observatoire permanent de la dynamique démographique couvrant une aire géographique de petite dimension), enregistrent presque touts les événements démographiques de base.
- 2) Les recensements ont pour objectif essentiel le dénombrement de la population et la connaissance de ses structures démographiques, sociales, économiques, etc., ils comportent des questions sur les migrations sur la fécondité et la mortalité. Le principe de base du recensement est de couvrir exhaustivement la population cible, Le recensement reste une pratique très courante, même si, depuis peu de temps, quelques pays s'efforcent de le remplacer par les estimations de population fournies par les registres.
- 3) Les enquêtes par sondage sont extrêmement diversifiées tant dans leurs objectifs que par la taille des échantillons traités, les techniques d'observation mises en œuvre et, le coût de l'opération.

I- Les registres de l'état civil

I-1 Définition

On peut définir l'état civil comme un système d'enregistrement continu, permanent et obligatoire des faits qui établissent ou modifient l'état civil d'une personne

- **4**les naissances vivantes.
- **↓**les décès.
- **↓**les morts nés.
- **4**les mariages.
- **4**les divorces.
- **L'adoption,...** etc.)

Il est partout, un instrument national et légal, sous la responsabilité de l'autorité publique. Il est une ressource de données très précieuse pour la démographie mais a aussi ses limites propres, tandis que son extension est loin d'être généralisée.

I-2-les fonctions de l'état civil :

a) une fonction administrative ou légale (preuve juridique)

seules les personnes qui sont enregistrés à l'état civil comme naissances vivantes existent juridiquement.

b) une fonction de comptabilité statistique.

C'est celle-ci qui intéresse le démographe. Elle est la seule source qui à tout niveau géographique (de la commune au pays), donne régulièrement les effectifs et les principales caractéristiques des naissances, des décès, des mort-nés, des mariages et des divorces. Elle permet aussi de suivre l'évolution de la population (taille et structures) et notamment d'analyser la fécondité et la mortalité,

En Algérie l'état civil est appliqué en 1882 au nord et en 1905 au sud.

I-3 Les critiques des données d'état civil

- La couverture des faits par le système est souvent incomplète, parfois même inconnue,
- 2. L'exploitation, la publication et l'analyse des données d'état civil ne sont que très partielles et lacunaires.
- 3. Le plus souvent, le système ignore toutefois les migrations, limitant l'analyse de la dynamique démographique au mouvement naturel.
- 4. Il ne saisit que les mariages et divorces officiels à l'exclusion des autres unions (consensuelles ou traditionnelles)
- 5. La qualité des données varie bien sûr dans le temps et dans l'espace. Elle dépend des pratiques et diagnostics du corps médical, de la compétence du personnel des bureaux d'état civil,

II- Les enquêtes par sondage

Les enquêtes reposent sur la loi du hasard: on se propose d'étudier un échantillon préalablement choisi comme représentatif et on étend les résultats obtenus sur l'échantillon à l'ensemble de la population.

Les enquêtes constitue un complément d'informations qualitatives ou quantitatives (comportements, opinions, biographies individuelles...) par rapport aux données de base fournies par les recensements et les systèmes d'enregistrement permanents ;

II-1 Avantages des enquêtes par sondage

- 1. Estimer certaines caractéristiques de l'ensemble d'une population à partir de l'observation d'une fraction seulement de cette population.
- 2. Le contenu du questionnaire et la définition des concepts est presque sans limite
- 3. Elles est beaucoup moins coûteuse.
- 4. la quantité des variables possibles et la nature des questions posées sont très ouvertes.
- 5. Elle permet à la fois de reconstituer le passé, d'établir des biographies familiales ou individuelles.
- 6. étudier les interférences entre événements ou phénomènes ou encore les interrelations entre démographie et facteurs sociaux, économiques ou culturels.
- 7. fournir des informations impossibles à obtenir autrement, d'ordre quantitatif (unions hors mariage...) ou qualitatif (opinions, pratiques...).

II-2 Les inconvénient des enquêtes par sondage

- 1. La plupart des enquêtes ne sont pas représentatives.
- 2. Toute estimation par enquête est affectée d'une erreur d'échantillonnage, d'autant plus importante quand la taille de l'échantillon est petite.
- 3. plus l'échantillon est grand, plus le coût de l'opération s'élève et plus l'erreur d'observation risque d'être importante.
- 4. Enfin, l'enquête par sondage n'est pas sans coûts, ni délais d'exécution, ni problèmes de qualité. Tous ces aspects varient fortement selon le type d'enquêtes et les stratégies d'observation qu'ils servent.

III- Le recensement

- ❖Le recensement est sans aucun doute l'outil le plus ancien de collecte de données démographiques, le plus connu du public aujourd'hui,
- ❖Le recensement est le dénombrement à un moment donné des habitants d'un territoire.
- Le recensement est l'ensemble des opérations de recueillir, regrouper et publier des données démographiques, économiques et sociales, qui se rapporte un moment déterminé à tous les habitants d'un pays.

III-1 les caractères d'un recensement:

Les nations unis ont fixés des critères que chaque recensement devra respecter :

- L'exhaustivité (il doit toucher tous les habitants d'un territoire donné),
- Le dénombrement individuel (il recueille des informations sur chaque individu),
- La simultanéité (l'information recueillie porte sur la situation à une seule et même date et pour ce faire l'opération doit être exécutée en quelques jours)
- La périodicité (le recensement doit être répété à intervalles réguliers)

III-2 la valeur d'un recensement:

- ❖Le recensement est un instrument de base nécessaire à toute planification
- ❖l'avantage d'un recensement c'est d'avoir une couverture exhaustive pour l'ensemble de territoire.
- ❖Il est le meilleur moyen de connaître à une date donnée, l'effectif et la structure de la population d'un pays.
- ❖sa valeur est cependant très inégale suivant les pays, elle dépend en particulier du degré d'instruction des citoyens recensés, et du compétence du personnel de recensement
- ❖ les données concernant l'âge, le sexe sont rarement aujourd'hui entachée d'erreurs.

La conscience professionnelle de l'agent recenseur conditionne la valeur du recensement.

III-3 L'opération du recensement

Le recensement se déroule en plusieurs étapes.

1- la phase de préparation :

- •Établir les grands objectifs du recensement.
- •Dresser des questionnaires aussi simples et compréhensibles que possible.
- •Le découpage géographique en : district; ilot.
- •Recruter et former le personnel (Agents recenseurs, contrôleurs, superviseures.)

2- La phase d'exécution :

•La collecte d'information.

3- La phase de dépouillement :

- Consiste à rassemblée les résultats recueillis au cours de la phase de collecte
- •Avant de connaitre les résultats définitifs on peut faire une exploitation plus rapide en tirants certains bulletins.
- •Ces résultats provisoires sont en général confirmés par les résultats définitifs.

4-La phase d'analyse et d'interprétation.

- •N'est théoriquement jamais terminée
- •On peut toujours tirer des renseignements d'un recensement,
- •elle se termine avec la préparation du recensement suivant.

III- 4 les différents recensements en Algérie:

Avril 1966-----11 180 000 hab.

Février 1977-----16 063 000 hab.

Février 1987-----22 881 000 hab.

Avril 1998-----29 272 000 hab.

Juin 2008-----35 000 000 hab.

RECENCEMENT ECONOMIQUE: 2011

III-5 Les avantages du recensement.

- •L'exhaustivité lui permet d'offrir une couverture statistique totale, allant du niveau le plus large (le pays) au plus local que sont la commune.
- Il détermine les populations officielles de toutes les unités administratives.
- •Il permet d'étudier toutes sortes de sous-groupes ethniques, sociaux ou professionnels, etc.
- •Il est aussi la seule source pour une analyse des migrations internes jusqu'à l'échelon local.
- •Il est enfin une base primordiale de sondage pour toute enquête auprès de la population,
- •il est un instrument indispensable à l'aménagement du territoire, à la gestion (publique ou privée) des affaires économiques et sociales, nationales ou locales.

III-6 Les inconvénients d'un recensement

- •Périodicité. L'intervalle entre deux recensements, généralement de l'ordre de 10 ans, est trop long pour rendre compte assez rapidement des évolutions en cours.
- •Délais de publication. Trop souvent, les délais d'exploitation et surtout de publication sont très longs. Ils s'étalent souvent sur 5 ans,
- •Lorsque les résultats sont publiés, ils sont souvent totalement dépassés.
- •Coût. Le recensement est l'opération de collecte la plus coûteuse.
- •Contenu. En raison de l'envergure de l'opération, le questionnaire d'un recensement doit être aussi simple que possible. Les questions doivent être en nombre réduit. Elles doivent être faciles à poser et les réponses faciles à donner. Les questions délicates sont exclus.
- •Qualité. Pas plus que les autres systèmes d'informations, le recensement n'est parfait. Son objectif d'exhaustivité se heurte toujours à des problèmes de couverture, tandis que les réponses ne sont pas toujours le strict reflet de la réalité.

Aucun recensement n'est parfait, il y a des erreurs de compte :

Erreurs d'observation

Imprécisions (volontaires ou non), confusions, fausses déclarations, non réponses, etc.

Erreurs de dénombrement erreurs de compte

imperfection des déclarations ERREURS DE DECLARATION

DEFAUT DE DECLARATION Doubles comptes

Elle sont souvent difficiles à déceler

Comment redresser les résultats ? La mesure de ces erreurs est l'objectif des enquêtes de contrôle qui consistent à recenser à nouveau un échantillon de districts et à confronter les résultats avec ceux du recensement général

Équation d'équilibre : P = Po + N - D (+ -) solde migratoire

Solde migratoire = I - E

Taux de couverture = P recensées / P estimées * 100

